



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

28/06/2011 - Paquet lait: Michel Dantin se félicite du vote à la fois ambitieux et équilibré de la Commission de l'Agriculture du Parlement européen.

A la suite de la crise sans précédent subie par les producteurs de lait en 2008-2009, un groupe à haut niveau constitué d'experts des Etats membres a proposé en juin 2010 une série de mesures pour améliorer le fonctionnement du marché laitier. Parmi ces mesures figuraient, entre autres, le renforcement de la contractualisation, la capacité pour les producteurs à se regrouper pour négocier collectivement avec leurs acheteurs, et le développement des systèmes interprofessionnels. Ces pistes de réflexion sont aujourd'hui reprises dans un premier train de mesures proposé par la Commission.

Par un vote à la quasi-unanimité, la Commission de l'Agriculture a donc adopté hier le rapport de James Nicholson, définissant la position du Parlement et donnant mandat pour ouvrir les discussions avec le Conseil.

"Sur un sujet aussi symbolique et sensible que la production laitière, où les sensibilités et les traditions nationales sont très fortes, la Commission de l'Agriculture du Parlement a pris ses responsabilités en se prononçant massivement pour une approche résolument européenne en matière contractuelle" s'est félicité Michel Dantin, en charge de ce dossier pour le Parti populaire européen (PPE).

"Les adaptations au droit européen de la concurrence prévues par ce règlement pour développer un système interprofessionnel très proche du modèle français et pour autoriser la création d'organisations de producteurs capables de négocier collectivement sont une avancée tout à fait fondamentale, qu'il faudra par la suite étendre aux autres secteurs dans le cadre de la réforme de la PAC. Cet outil indispensable au rééquilibrage des relations au sein de la filière permettra aux producteurs d'être beaucoup mieux armés à l'avenir pour défendre leurs intérêts" a poursuivi le Député européen de la majorité présidentielle.

"Il ne faut toutefois pas crier victoire trop tôt: les discussions à venir avec le Conseil s'annoncent particulièrement serrées et des concessions devront être faites de part et d'autre. Ce premier succès ne doit pas non plus nous faire oublier que ces propositions, pour positives qu'elles soient, ne sont qu'un "premier pas", et qu'elles ne suffiront pas à elles seules à mettre en place une régulation souple et efficace du marché laitier. Nous devons afficher un même niveau d'ambition et de détermination par rapport aux prochaines propositions de la Commission pour ce secteur, mais également par rapport aux mesures générales qui seront définies dans le cadre de la réforme de la PAC" a conclu l'élu du Sud-Est.

Pour entrer en vigueur, les mesures de ce paquet laitier devront être adoptées en termes identiques par le Conseil des Ministres de l'Agriculture et la plénière du Parlement européen. Un accord en première lecture d'ici le mois d'octobre est l'objectif annoncé tant par le Conseil que par les Députés européens.

Pour toute information :

Bureau de Michel DANTIN : +32 2 284 75 33

Service de presse du Groupe PPE, Marion JEANNE : +32 479 84 02 93

Site Internet de la délégation française du Groupe PPE: www.majoritepresidentielle.eu